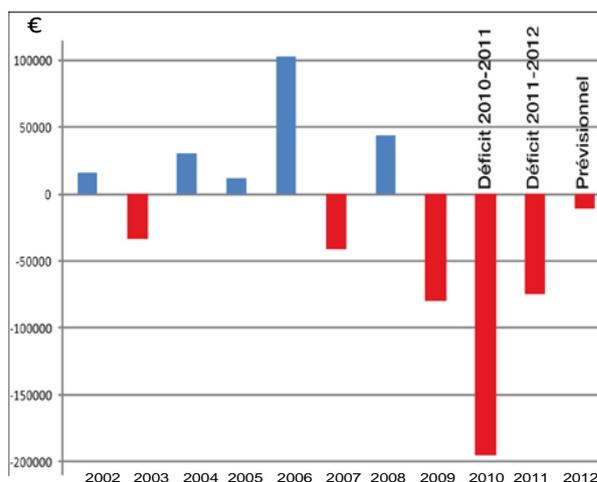


I - RAPPORT MORAL : (Jacques LACHKAR)

I – 1 : Une priorité : rétablir la situation financière

Une priorité : rétablir la situation financière

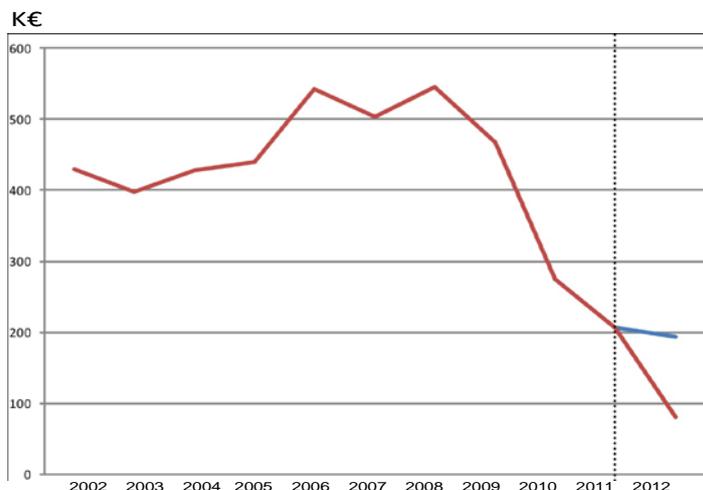


Evolution des résultats de la FFSc depuis 2002

(la prévision 2012-2013 inclut l'impact de l'augmentation du montant de la licence)

Le déficit cumulé des trois derniers exercices (2009-2012) s'élève à 350000 €, soit une diminution de près des deux tiers des fonds propres de l'association.

Une priorité : rétablir la situation financière



Ce graphique représente l'évolution des fonds propres de la FFSc (c'est-à-dire ses réserves) au cours des 10 dernières années. A droite du pointillé, la projection 2012-2013 sans modification du prix de la licence (en rouge), et avec l'augmentation décidée (en bleu).

La licence a constamment pris du retard sur l'inflation depuis le milieu des années 90.

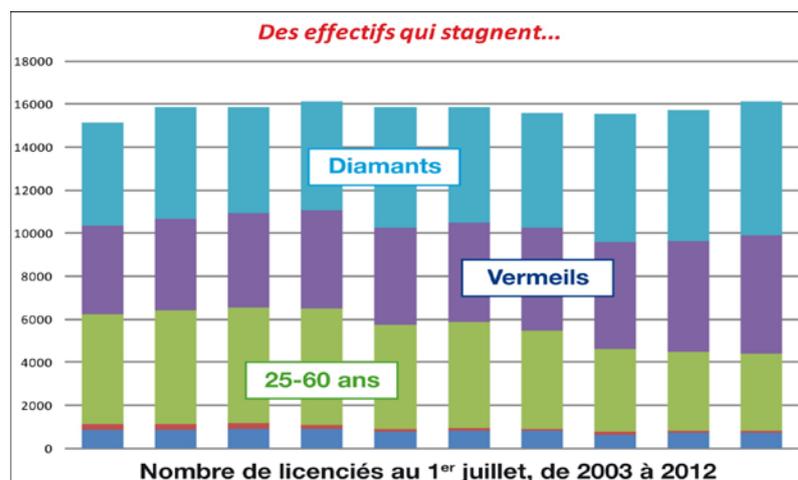
Pour résorber un déficit de 194 000 €...

Près de 90 000 € d'économies engagées :

- Licenciement économique du directeur
- Réforme de l'organisation des festivals
- Renégociation de contrats aberrants
- Rationalisation du fonctionnement quotidien (envoi de documents, impressions...)
- Effort sur les frais de fonctionnement
- Réduction des subventions pour les Championnats du Monde
- Suppression de la finale du Grand Prix
- ...

I – 2 : Deuxième priorité : préparer l'avenir

Deuxième priorité : préparer l'avenir



... en insistant sur la promotion et la communication afin de lutter contre la stagnation de nos effectifs

Deuxième priorité : préparer l'avenir

*... en mettant l'accent sur les jeunes et les scolaires,
mais aussi les actifs et les « jeunes retraités »*

**Evolution du nombre de licenciés de la FFSc entre le 1er juillet 2004
et le 1er juillet 2012**

Moins de 18 ans	873	733	-16%
18-25 ans	254	96	-62%
25-60 ans	5284	3582	-32%
60-70 ans	4272	5513	+29%
70-80 ans	4111	4594	+12%
Plus de 80 ans	1052	1608	+53%
Total	15846	16126	+1,8%

Plus de 72% de nos licenciés ont aujourd'hui plus de 60 ans
Age moyen des licenciés : 66 ans

I – 3 : Mettre en œuvre notre programme

La promotion :

- Participation à des salons grand public (Kidexpo, salon des séniors, Paris est ludique)...
- Actions en partenariat avec des villages de vacances
- Mise à jour des documents promotionnels et création de nouveaux documents

Aider les clubs :

- Dans leurs actions d'animation (création des « kits animation »)
- Dans leurs actions de promotion (nouveau flyer club)
- En les épaulant sur le plan technique
- En créant un séminaire des présidents de club

S'adresser aux joueurs de toutes les séries :

- Remise en vigueur des PP4 après enquête auprès des joueurs
- Augmentation du quota des 5èmes séries : +2%
- Dotation dans les festivals : tirage au sort
- Création du simultané avec handicap
- Création du simultané vocabulaire courant

Et aussi :

- Développement de festivals existants (La Rochelle, Côte Fleurie)
- Possibilité de s'inscrire dans les festivals par courrier et non plus seulement par internet
- Ouverture de l'arbitrage aux « arbitres-joueurs »
- Rétablissement de la semaine de simultanés de janvier

La communication :

- Remise sur pied d'une commission « communication et sponsoring » très active
- Création de nouveaux documents
- Rendez-vous programmés avec des partenaires
- Formation et présence sur les réseaux sociaux
- Refonte du site internet (page d'accueil)

L'informatique :

- La commission travaille sur Duplitop, Sigle, la refonte du site internet, la gestion interne
- Des travaux lourds sont bien engagés, mais dont les effets ne seront visibles qu'à moyen terme

En direction des jeunes :

- Convention avec l'Education nationale
- Concours de scrabble scolaire : 21 500 participants
- Création d'une « commission espoirs »
- Séjour des « Espoirs » à Vichy
- Contacts avec la Ligue de l'Enseignement
- Et de nombreux projets

Les partenariats institutionnels :

- Larousse
- Mattel : réactivation du contact
- Franklin : échange des 4 000 machines défectueuses

Les organismes de vacances :

- Proposer des séjours à nos licenciés
- Toucher le grand public grâce aux semaines d'animation mises sur pied avec nos partenaires : VVF, CAP FRANCE, VTF, FRAM, LRI Services, VLA...

I-4 : Les moyens humains :

Bénévoles :

- Remerciements à tous ceux qui œuvrent de près ou de loin pour le scrabble
- Remerciements plus particulièrement adressés à toutes les équipes qui ont permis la réalisation des grandes épreuves de l'année :
 - le Championnat de France à Saint-Etienne
 - le championnat de France classique à Montpellier
 - la finale des Interclubs à
 - le championnat de France scolaire à Annecy
 - Le à Montrouge
 - Le championnat du Monde à Montauban

Permanents :

- Remerciements adressés à l'équipe des permanents
- Depuis le départ de Nicolas THOMAS, ils ne sont plus que 7 (6 à la Fédé et 1 à PML)
- Encadrement : assuré par Séverine GRUCHOT (DAF) et quelques bénévoles du Bureau
- Embauches prévues (et acceptées par le CA) :
 - Agent de développement : Jean-Pierre LEBOURG mais contrat stoppé à la fin de la période d'essai
 - Informaticien : aucune réponse à l'annonce passée (salaire trop bas par rapport aux compétences exigées ?)
 - PML : remplacement de Nicolas THOMAS en cours ; un Comité de Recrutement (2 membres du CNE et Marie-Odile PANAU) recevra prochainement 4 à 5 candidats

I-5 : Pour demain

- Un projet de nouveau règlement, plus simple et plus juste
- Une proposition de réforme des statuts et du règlement intérieur de la FFSc
- Un éventuel déménagement du siège fédéral
- Une nouvelle réflexion sur la part d'activité purement « loisir »
- Une réflexion sur la possibilité de mieux utiliser le classique comme outil promotionnel

I-5 : Conclusion

Du pain sur la planche :

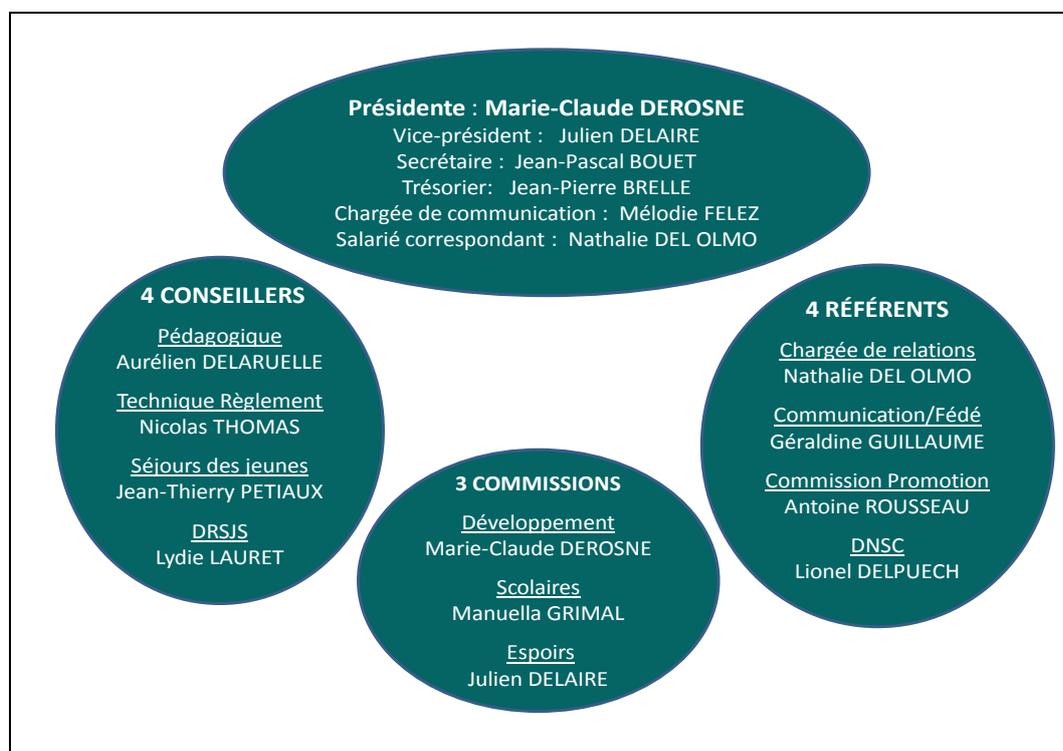
- Beaucoup de chantiers sont engagés, mais il reste bien plus à faire que ce qui a été accompli depuis quelques mois

Des domaines, où malgré quelques avancées, il reste beaucoup à faire :

- Restaurer les finances
- Apaiser les relations au sein de notre association
- Améliorer le fonctionnement du Siège
- Combattre efficacement la stagnation et le vieillissement de nos effectifs

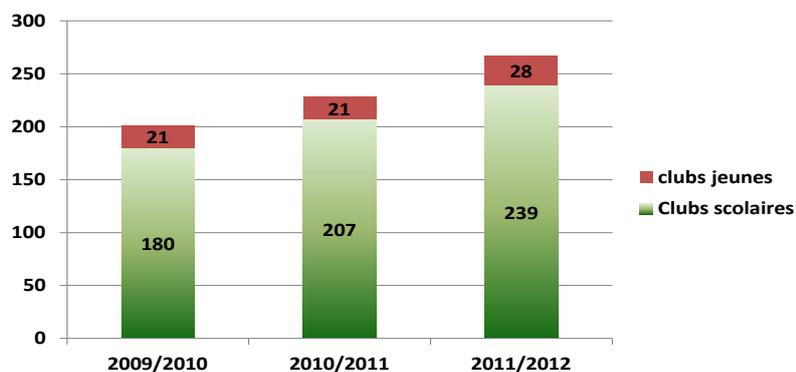
II – RAPPORT d’ACTIVITES DE LA DNSJS : (Marie-Claude DEROSNE)

II – 1 : Organigramme



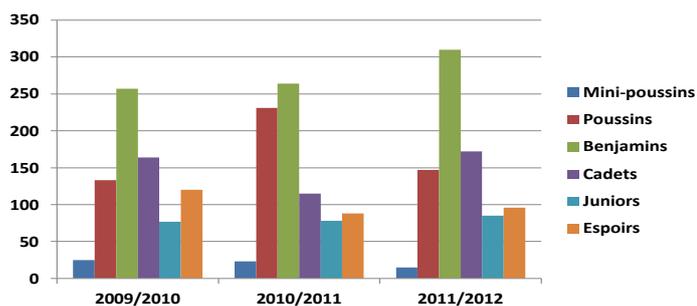
II – 2 : L'activité

Les clubs jeunes et scolaires



Clubs « S » = clubs scolaires **+ 33%** depuis 2010
 Clubs « J » = sections ou clubs jeunes

Les licences jeunes



Licences <18 ans:
+ 12%
 depuis 2010

	2009/2010	2010/2011	2011/2012
Licences < 18 ans	656	711	729
Licences espoirs	120	88	96
Poussins gratuits	3014	3432	3082

Évolution en 2012/2013

Dénomination	Type de structure	Affiliation	Licence
S	Établissement scolaire (primaire ou secondaire)	payante	gratuite
A	Structure d'accueil dans un établissement scolaire déjà affilié	gratuite	payante
J	Section jeunes dans un club adultes	gratuite	payante
I	Club jeune indépendant	payante	payante

Les nouveautés :

- Deux nouvelles catégories :
 - A = accueil
 - I = Jeunes indépendants (ni dans un club scolaire, ni dans un club adultes)
- La licence est gratuite tant que l'on se trouve dans un établissement scolaire

La convention avec l'éducation nationale :

- Une reconnaissance, mais pas une finalité en soi
- Les actions engagées par la FFSc :
 - Les formations
 - 2 sessions de formation de formateurs en 2011/2012
 - Formations d'animateurs démultipliées dans les comités
 - Les ressources documentaires
 - Le guide « le scrabble pour les jeunes » (CNDP)
 - Le site internet et le support vidéo
- Attente du respect des engagements du ministère

Le concours de scrabble scolaire :

- Une grande action de promotion
- 21 500 participants à la 1ère phase
- 2 300 enfants initiés au scrabble duplicate (et autant de familles sensibilisées)
- 1 000 enseignants touchés
- 70 participants à la finale nationale (et leurs parents)
- Une progression en flèche des diplômés :
 - 713 participants en 2009/2010
 - 1 166 en 2010/2011
 - 2 104 en 2011/2012

Les parties mondiales des jeunes :

- 2 fois par an : à l'automne et au printemps
- Parties jouées dans toute la francophonie
- 3 573 résultats traités (2 850 la saison précédente)

Le Brevet scolaire :

- Classement national avec diplôme personnalisé pour chaque enfant
- 1 817 joueurs (1 524 en 2010/2011)

Le séjour des jeunes à Aix-les-Bains :

- Un séjour fédérateur qui connaît un succès grandissant (42 participants en 2010, 52 en 2011, 57 en 2012)
- Gestion complète par les jeunes de l'organisation d'une salle, sous la direction des Espoirs
- Une image valorisante pour notre jeu et ses acteurs

Le Championnat de France Jeunes et Scolaires :

- La compétition phare de l'année :
 - 200 poussins, benjamins, cadets et juniors réunis sur un même site au cours d'un weekend de 4 jours en avril
 - Séjour alternant compétition et activités diverses
 - Poissy-Annecy-Seynod en 2012 – Lorient en 2013

Les Espoirs :

- Une commission à part entière
 - Organisation de séjours à Aix (championnat de France Espoirs) et à Vichy
 - Animation de séances d'initiation à Paris

- Développement du scrabble en milieu universitaire (exemple de Créteil)
- Implication dans l'organisation du Championnat de France J&S

Les nouvelles actions de la saison :

- Valoriser les performances de jeunes dans les compétitions fédérales
 - Epreuves qualificatives pour le Championnat de France J&S
 - Trophée inter-équipes jeunes (Interclubs)
 - Simultané avec handicap et challenge N6-N7 : dotation spécifique
- Un nouveau concours pour les clubs scolaires affiliés :
 - Défi : « le scrabble, c'est la classe »
- Scrabblorama jeunes est relooké et passe à 4 numéros par an (cahier jeux)
- Une aide matérielle pour les nouveau clubs : les « kits scolaires » (environ 50 en 2011/2012)
-

II-3 : Le budget prévisionnel

Le budget prévisionnel DNSJS

CHARGES 2012/2013	
Fonctionnement	8500
Kits scolaires	4000
Dotation scolaire	2500
Scrabblorama Jeunes	5000
Formations	3000
Finale du concours	3000
Récompenses diverses	1500
TOTAL	27500



III – DNSC (Jean-François HIMBER)

III - 1 : Les Clubs partenaires

Le constat :

- L'offre de scrabble classique fait par les clubs est encore faible

Une conséquence :

- Il est difficile d'utiliser l'approche « scrabble classique » dans la prospection de nouveaux joueurs

Un objectif :

- Pouvoir proposer de jouer régulièrement au scrabble classique dans nos structures

III – 2 : Que fait un club partenaire ?

Il organise régulièrement une activité « scrabble classique » séance dédiée, parties avant ou après une séance Duplicate, PAP classiques, Tournois homologués.

- Il organise au minimum un TH classique dans l'année
- Il participe à la qualification régionale des Interclubs classiques et garantit son organisation
- Il organise chaque année une action de promotion à partir du scrabble classique

III-3 : Quelle aide apporte la FFSc ?

- Matériel : 4 jeux et 4 pendules sont mis à la disposition du Club. Ce matériel sera offert au Club au bout de 3 ans
- Initiation/Perfectionnement : la DSNC animera un stage (1 journée) au début du partenariat
- Tournoi homologué : la DNSC aidera le Club à organiser son premier TH
- Exonération de la redevance fédérale pour le premier TH classique organisé chaque année
- Et plus généralement, le club sera suivi par la DNCSC qui l'épaulera dans chacune de ses initiatives si besoin est.

III-4 : Qui contacter ?

- Votre délégué classique régional ou votre Président de Comité
- La Direction nationale du Scrabble Classique
- Toutes les coordonnées sont dans l'agenda et sur ffsc.fr

Interventions de la salle

Hervé BOHBOT (Comité Languedoc-Roussillon) formule plusieurs remarques :

Le Scrabble classique fonctionne si on le fait pour le classique uniquement et pas dans le but d'amener les joueurs à faire du duplicate. Les joueurs de Montpellier ne sont pas intéressés par la compétition.

Certains joueurs ne comprennent pas pourquoi il faudrait prendre une licence alors qu'on peut jouer gratuitement.

Autre point : la baisse de la subvention pour la participation des joueurs au Championnat du Monde. Ce n'est pas un signal fort pour développer le Scrabble classique au niveau fédéral.

Jean-François HIMBER répond qu'il faut que le joueur ait le choix entre le classique et le duplicate. Il faut ouvrir des passerelles entre les deux.

Anne ALBINI (Franche Comté) indique que le Comité de Franche-Comté a organisé un tournoi classique, mais le chèque envoyé pour le règlement de ce tournoi n'a jamais été encaissé.

Jacques LACHKAR répond que ceci n'est pas normal et que le suivi des comptes pour le classique sera fait comme pour le duplicate.

IV – COMMISSION « COMMUNICATION/SPONSORING » (Alain BAUMANN)

IV – 1 : Les Membres

- Alain BAUMANN : Président
- Géraldine GUILLAUME : chargée de communication à la FFSc
- Mélodie FELEZ (Membres de la Direction J&S)
- Nicolas AUBERT (Comité Lyonnais)
- Hugo BAUER (Comité PIFO)
- Adrien DERVELOY (Comité PIFO)
- Stéphane LEBLANC (Comité Midi-Py)
- Yves BLISSON (Comité Provence)
- Alexander GUILBERT (Comité Flandres)
- Franck MANIQUANT (Comité PIFO)
- Membres permanents, mais participation occasionnelle :
 - Jacques LACHKAR (Président FFSc)
 - Daniel GUEDON (Commission Promotion)
 - Jean-Pierre MALFOIS (Commission Informatique)

LES RÉALISATIONS

Événements :

- Réalisation de tous les supports de communication liés aux Championnats du Monde 2012 (affiche, flyers, programme, objets publicitaires, bandeau web...)
- Fête du Scrabble & salons



Marketing :

- Etude sur le référencement web et les réseaux sociaux
- Réflexion sur l'arborescence du site www.ffsc.fr
- Formations salariés « réseaux sociaux »

Evènementiels :

- 17 à 19 février 2012 : Festival des jeux de Cannes
- 11 à 13 avril 2012 : salon des Séniors à Paris
- 11 à 12 mai : Forum des Séniors à Marseille
- 23 à 24 juin 2012 : Paris est Ludique
- 27 juillet à 6 août 2012 : Championnat du Monde à Montauban
- 13 octobre 2012 : Fête du scrabble
- 27 à 30 octobre 2012 : Kidexpo à Paris
- 29 novembre au 1^{er} décembre 2012 : Salon Solulo

Partenariats :

- Partenaires privilégiés : Mattel, Larousse, Franklin, Crédit Mutuel
- Editions : Notre Temps, Bayard Presse, Scrabble Magazine, La Dépêche du Midi
- Jeux (dotations) : Octo Verso, Méricado, United Square, Gigamic, Kapla, Blackrock, Editions, Bioviva, Fédération française de Bridge, Asmodée, Léo
- Vacances : VVF, FRAM, VLA, LRI Services, CAP France, VTF
- Scolaire : Ministère de l'Éducation nationale
- En négociation : La Ligue de l'Enseignement, CE d'EDF (CCAS)

- A prospecter : hôtellerie, transports, assurances, optique...

IV – 3 : Les Projets

- Supports :
 - Affiches, flyers, kakémonos, stand salons (avec nouveau graphisme)
- Web :
 - Refonte rédactionnelle des rubriques du site
 - Partie communication d'un espace grand public sur le site
 - Référencement web (optimisation du positionnement dans les moteurs de recherche)
 - Développement de jeux en ligne sur le site www.ffsc.fr et sites partenaires
- Médias :
 - Tournois médiatiques avec présence de personnalité (test Vichy 2013 ?)
 - Poursuite des investigations sur le projet de jeu TV
 - Projet de partenariat avec France Bleue
- Scolaire et éducatifs :
 - Challenge inter-universités
- Entreprises :
 - Challenge CE
- Evènements :
 - Cannes 2013 en partenariat avec MATTEL
 - Fête du Scrabble 2013 en partenariat avec MATTEL (refonte graphique du jeu et de la marque)
 - Championnat du Monde 2014 à Aix-les-Bains (recherche sponsors, charte graphique, conception des documents, relations presse)
 - Présence sur salons ciblés
- Partenariats :
 - Développement d'offres partenaires pour nos licenciés (avantage licence)
- Retombées médiatiques :
 - Midi-Libre
 - La Dépêche du Midi
 - France 3
 - Etc.

IV – 4 : Conclusion

Un travail de fond et de forme sur la durée, avec une équipe motivée de permanents et de bénévoles, des budgets limités, des partenariats retrouvés et/ou développés.

V – COMMISSION PROMOTION (Daniel GUEDON)

V – 1 – Actions vers les licenciés

- Challenge N6-N7
- Challenge « Handicap » le 15 décembre 2012
- Simultané à vocabulaire courant le 23 janvier 2013
- Réalisation, avec la Commission Communication/sponsoring, d'un dépliant promotionnel personnalisé pour les clubs
- 1^{er} séminaire pour les présidents des nouveaux clubs le 4 octobre 2012
- Envoi de 3 kits d'animation pour animer les séances clubs

V – 2 : Actions vers les non-licenciés

- Animations en villages vacances :
 - VVF
 - CAP France
 - VLA
 - 24 villages vacances retenus
 - 7 semaines en hiver et printemps
 - 44 semaines en été
 - 33 animateurs de la FFSc
 - 330 adresses récoltées (adultes de 30 à 60 ans avec leurs enfants)
 - 25 licences souscrites (d'autres personnes souhaitaient le faire, mais y ont renoncé au vu des horaires des clubs proches de leur domicile)
- La Fête du scrabble
 - 2010 : 130 clubs – 540 participants
 - 2011 : 129 clubs – 647 participants dont 199 licences
 - 2012 : 144 clubs
- Adresses recensées :
 - Villages vacances
 - Fête du scrabble
 - Divers salons
 - Soit un total de 1 839 adresses qui ont reçu un courrier personnalisé de la FFSc

V-3 : Projets

- Augmentation des partenariats et des animations en villages vacances
- Animation de semaines « initiation scrabble débutant » avec FRAM (des séjours à l'étranger)
- Refonte et revalorisation du poste de délégué promotion
- Développement et ouverture de nouveaux clubs sur le territoire
- Amélioration des horaires des séances club et de leur contenu
-

Le contenu :

- Si possible, séances spécifiques pour les nouveaux
- Parties à vocabulaire courant
- Parties commentées
- Encadrement du nouveau venu par un parrain ou une marraine qui va l'aider et l'assister pendant quelques séances

Pour permettre à la population active de jouer dans nos clubs :

- Séances le soir après diner
- Séances le samedi après-midi
- Séances en fin d'après-midi, vers 18H ou 18H30

Interventions de la salle :

Hervé BOHBOT dit que c'est une bonne idée de jouer les samedis après-midis et en soirée. Des parties avec handicap sont organisées depuis 12 ans en Languedoc-Roussillon, avec utilisation d'un pourcentage appliqué à chaque série. Il ajoute que le but de l'AG n'est pas de dire ce que l'on va faire, mais ce que l'on a fait.

Jérôme PASCAL (Comité Languedoc-Roussillon) demande pourquoi deux simultanés ont été créés alors que le blitz et le simultané mondial sont en baisse.

Jacques LACHKAR lui répond qu'il y n'a pas de baisse en réalité, mais que la présentation comptable de ces épreuves a été modifiée : la partie financière à reverser à la FIFS n'apparaît plus, ce qui diminue le montant crédité pour ces épreuves, et peut laisser croire que la participation est en diminution.

Carine VAIS (Comité PIFO) s'étonne de la date retenue pour le simultané à vocabulaire courant : c'est un mercredi après-midi, ce qui ne convient pas aux personnes qui travaillent. Il lui est répondu que cette journée a été choisie pour que les scolaires puissent y participer.

VI – COMMISSION INFORMATIQUE (Jean-Pierre MALFOIS)

VI – 1 : Le Fonctionnement

- 5 vidéoconférences :
 - 15 janvier 2012
 - 29 février 2012
 - 26 mars 2012
 - 23 mai 2012
 - 12 septembre 2012
- 1 réunion à Paris : 11-12 octobre 2012

- Groupe Travail Duplitop : 29 juin et 28 septembre 2012

VI-2 : Etat

- Logiciels utilisés :
 - Duplitop 6
 - Sigles Tournois & Sigles Complet
 - Le site
 - L'informatique du Siège

VI-3 : Bilan

- Duplitop 6 :
 - Fonctionne – quelques erreurs corrigées
- Sigles Tournois :
 - Fonctionne – quelques imperfections non corrigées – installation peu pratique
- Sigles Complet :
 - Fonctionne... un peu opaque
 - **Gros problème :**
 - Mises à jour non cohérentes
 - Duplitop : pas toujours facile de reproduire les erreurs – pas facile de le corriger – développements supplémentaires impossibles
- Le site :
 - Non adapté au grand public
 - Aspect licenciés OK, mais :
 - Pas toujours facile de trouver l'info (arbitrage)
 - Gestion des tournois pas satisfaisante
 - Gestion des licenciés pas aisée
 - Mise à jour des fichiers des joueurs, des classements, des licenciés, pas satisfaisante
 - Ajout de fonctionnalités, jeux, infos publiques, forum, améliorer la partie « jeunes » : impossibles actuellement
- Le Siège :
 - Gestion des licenciés
 - Gestion des tournois, des classements,
 - Gestion des abonnements
 - Gestion commerciale
 - Comptabilité
 - Vente en ligne, gestion des stocks
 - Hotline
 - Réseau local mal adapté : plantages ou blocages
 - Utilisation de versions obsolètes de logiciels : plantages et/ou blocages

VI-4 : Réalisations-projets : Nécessité de rénover ou de réécrire des logiciels

- Au Siège :
 - Mise en place de versions récentes des logiciels
 - Réseau mieux adapté
- Le Site :
 - Créer une page d'accueil orientée grand public dans laquelle il y a un lien et un accès « protégé » vers le site licenciés (commission communication)
 - Gestion des tournois :
 - Facilitée pour les salariés
 - Conviviale pour les licenciés
 - Gestion des licenciés :
 - Facilitée pour les responsables des licences
 - Facilitée pour les administrateurs
- Duplitop :
 - Ou le reconduire (Duplitop 6 bis !)
 - Ou le réécrire : Duplitop 7
 - Autres OS, autres matériels
 - nouveau type de protection (dongle)
 - gérer les tournois ?
- Sigles Tournois :
 - Avenir en fonction du site et de Duplitop
- Sigles Complet :
 - Faciliter son utilisation pour tous :
 - Responsables des licenciés
 - Administrateurs à la Fédé
- Conclusion :
 - Repenser et réécrire les Sigles

VI-5 : Conclusion

- Beaucoup de projets, donc beaucoup de travail
- Beaucoup d'autres sujets de travail quotidiens :
 - Surveillance des machines, du réseau
 - Mises à jour, sauvegarde
 - Correction d'erreurs dans Duplitop
- Beaucoup de demandes plus ou moins importantes :
 - Feuilles de points
 - Installateur de Sigles

- Commentaires sur l'actualité
- Inscription des arbitres
- Echéances :
 - Gestion des tournois
 - Gestion des licenciés
- Tout en réfléchissant sur Duplitolop et produits associés.

Interventions de la salle :

Alain RANDI (Comité PIFO) a deux questions à poser :

- IPAD ou autres supports : qu'en est-il du chargement de Duplitolop sous Windows 8 ? Il lui est répondu que Patrice BULAT a fait un essai qui a été concluant.
- Pourquoi l'accès est-il protégé pour les licenciés ? Il lui est répondu qu'il y a des données personnelles concernant les licenciés qu'il faut protéger. Des zones seraient accessibles, il faut les définir.

Emmanuel COURDIOUX a quelques suggestions à faire :

- Faire commencer l'adresse internet par la lettre « A » pour être en tête d'affichage ;
- Mettre les parties de « simultanés à disposition sur le site avec un cryptage, afin d'éviter les erreurs lors des envois ;
- Il fait remarquer que le manque de bénévoles, constaté dans les clubs (notamment pour l'arbitrage), se fait ressentir dans tous les domaines.

Fin des différentes interventions concernant les DN et commissions. Jacques LACHKAR interroge la salle pour savoir s'il y a des questions à poser sur le rapport moral et d'activités.

Hervé BOHBOT a plusieurs questions :

- Il demande pourquoi une division interclubs a été supprimée, alors qu'elle concernait un nombre croissant d'équipes et en finale 40 joueurs majoritairement des séries 5 à 7.

Jacques LACHKAR lui répond que la qualification Interclubs est une épreuve faite pour que tout le monde puisse y participer et ait une chance de se qualifier. Le but est d'avoir une répartition permettant aux joueurs de toutes les séries et à tous les types de clubs de pouvoir accéder en finale.

Il explique qu'au départ, la division 7 a été créée avec un indice très bas. Une trentaine d'équipes seulement avait participé (chiffre très faible par rapport aux divisions 5 et 6).

La 2^{ème} année, l'indice est passé de 11 à 13 et une cinquantaine d'équipes a participé à la qualification. Après discussions, l'indice est maintenant passé à 15 et les équipes sont constituées majoritairement de joueurs de séries 5-6-7. Une division inférieure n'est donc plus nécessaire.

- Gestion du personnel : Philippe GENET a été licencié pour motif économique (pour diminuer la masse salariale) ce qui entraîne une procédure prud'homale très longue. Parallèlement les salaires de tous les salariés, sauf celui de Joan CONTROU, ont été augmentés.

Jacques LACHKAR lui répond que cette augmentation représente environ 10% du salaire de Philippe GENET et que les salaires des postes proposés étaient très inférieurs au salaire de Philippe GENET. Il n'y a donc aucune comparaison à faire sur ce point.

Daniel FORT (ancien président de la FFSc) prend la parole pour plusieurs points :

- Il indique que, selon ses sources, les augmentations accordées aux salariés représentent globalement 20% du salaire de Philippe GENET et non 10%.
- La licence augmente de 10 €. Les 9 € qui reviennent à la Fédé représentent 126 000 €, pourquoi n'y a-t-il pas un retour à l'équilibre financier dès cette année ?

Jacques LACHKAR lui répond que le budget a été réalisé dans une hypothèse de prudence : l'augmentation de la licence pourrait provoquer une baisse du nombre des licenciés. D'autre part, parmi les licenciés, il y a environ 2 000 licences découvertes et des licences scolaires ; le bénéfice lié à l'augmentation de la licence ne serait en fait que de 70 000 €.

- Il demande s'il y a un seuil fixé pour le fonds associatif et pourquoi faire.

Jacques LACHKAR lui répond que dans le programme de son équipe, il était prévu de piocher dans le fonds associatif pour financer les actions de développement sans augmenter les licences. Malheureusement, le déficit et la forte baisse du fonds associatif ne l'ont pas permis. Sur la poursuite de la tendance 2010-2011, la FFSc se serait trouvée en panne de trésorerie à échéance de 18 mois à deux ans.

Un fonds associatif de l'ordre de 350 000 € semble pertinent pour une association de la taille de la nôtre. L'objectif à moyen terme est de le remonter à ce niveau.

Hervé BOHBOT demande pourquoi, si la commission des finances s'était montrée incapable sous l'ancienne équipe de prévoir le déficit, la nouveau BD a confié à nouveau sa présidence à Nadine DEPUYDT qui occupait déjà cette fonction précédemment.

Jacques LACHKAR lui répond qu'il ne s'agit pas d'un problème de personne, mais de missions assignées à la Commission des Finances : celles-ci ont été modifiées, incluant notamment le suivi du budget prévisionnel et le contrôle de la gestion.

Il précise qu'à partir du printemps 2011, 3 bons de caisse de 50 000 € ont été vendus avec l'accord a minima du trésorier, donc l'équipe en place alors ne pouvait pas ignorer les difficultés financières rencontrées.

Daniel FORT rappelle l'historique :

Le 14/06/2011, Séverine GRUCHOT lui envoie un mél pour lui demander de renflouer le compte, à hauteur de 130 000 €. Il n'est pas inquiet puisque fin juillet le montant des inscriptions pour Aix les Bains s'élève à 140 000 €. Il a été conscient du problème lorsqu'il a fallu vendre un autre bon de caisse de 50 000 € en août 2011. S'il avait été informé quelques mois auparavant (après Cannes par exemple), avec son équipe, ils auraient pu éviter certaines dépenses.

Jacques LACHKAR lui rappelle que c'est pour cela que les missions de la Commission Finances ont changées et que, dans tous les cas, c'est le président de la FFSc qui est responsable devant les licenciés.

Emmanuel COURDIOUX demande pourquoi il y a un déficit structurel de 75 000 €.

Jacques LACHKAR lui répond que le montant des licences n'a pas été réévalué depuis plusieurs années. Il faut donc des mesures récurrentes pour corriger ce retard et remettre les finances à flot.

Manuela GRIMAL (Comité Val de Loire) conteste les informations données relatives au départ de Nicolas THOMAS de la Fédé. Elle dit que certes, il reprendra ses études, mais qu'il a été poussé vers la sortie.

Jacques LACHKAR répond que cette affirmation est totalement fausse. Au contraire, le BD a essayé pendant des mois d'aider et de comprendre Nicolas THOMAS, malgré la manière non satisfaisante dont il exerçait son emploi ; son « ras-le-bol » datait de longtemps. De plus, lorsqu'il a finalement manifesté sa décision de quitter son poste, la rupture conventionnelle qu'il souhaitait lui a été accordée sans discussion.

Michel MONSIMER (Comité Bretagne) dit que l'on va voter pour un rapport de projets et non pour des actions passées et qu'il va voter contre le rapport moral.

Nathalie DEL OLMO (représentante des salariés) veut revenir sur le départ de Nicolas THOMAS : elle dit que ce départ est bénéfique pour lui, mais pas pour la Fédé car il en était un des piliers.

Il est ensuite procédé au vote du rapport moral. Celui-ci est fait à main levée, (personne ne demandant à ce qu'il soit à bulletin secret), contrôlé et vérifié par plusieurs membres du CNE.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
86	14	5

Le rapport moral est adopté.

VII – RAPPORT FINANCIER (Sylvie GUILLEMARD)

Fédération Française de Scrabble

BILAN AU 31 AOÛT 2012

ACTIF	31/08/2012	31/08/2011	PASSIF	31/08/2012	31/08/2011
ACTIF IMMOBILISÉ	132 211,48	148 467,93	FONDS PROPRES	200 139,59	273 695,32
Bâtiments	78 295,82		Fonds associatif	467 629,32	
Agencements, installations	23 397,58		Report à nouveau	-193 934,00	
Mat. de bureau et inform.	20 859,19		Résultat de l'exercice	-73 555,73	
Mobilier	1 370,56				
Participation Promolettres	7 622,45				
Dépôts et cautionnements	665,88				
ACTIF CIRCULANT	323 935,10	350 505,10	AUTRES DETTES	256 006,99	225 277,71
Créances usagers	22 826,66		Dettes fourn. & c. rattachés	15 231,09	
Autres créances	41 212,29		Dettes fiscales et sociales	53 198,96	
Valeurs mobilières de plac.	150 000,00		Autres dettes	34 881,38	
Disponibilités	75 774,31		Produits constatés d'avance	152 695,56	
Charges constatées d'av.	34 121,84				
TOTAL	456 146,58	498 973,03	TOTAL	456 146,58	498 973,03

FEDERATION FRANCAISE DE SCRABBLE

COMPTES DE RESULTAT COMPARATIFS

	AU 31.08.12 12 mois	AU 31.08.11 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 143 095,71	1 108 421,03
Licences	314 598,01	306 280,58
Affiliations	35 433,00	34 572,00
Droits d'engagement	699 355,44	673 439,52
Redevances tournois homologués	63 483,00	60 878,50
Autres produits	11 842,41	20 818,90
Subventions	3 200,00	3 318,67
Transferts de charges	15 183,85	9 112,86
CHARGES D'EXPLOITATION	1 218 188,84	1 278 703,49
Achats	37 236,30	39 360,48
Services extérieurs	65 049,80	55 377,83
Autres services extérieurs	193 283,57	256 453,23
Impôts et taxes	27 644,29	26 583,52
Charges de personnel	342 300,45	351 779,75
Arbitrages, organisations, dotations	448 660,12	473 875,13
Autres charges de gestion courante	33 103,37	502,98
Dotations aux amort. et prov.	29 920,94	28 650,02
Subventions versées	40 990,00	46 120,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	-75 093,13	-170 282,46
RESULTAT FINANCIER	1 537,40	6 348,46
Charges exceptionnelles	0,00	30 000,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	-30 000,00
EXCEDENT DE L'EXERCICE		
INSUFFISANCE DE L'EXERCICE	-73 555,73	-193 934,00

COMPARATIF

	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT
REEL 2011-2012	1 218 K€	1 145 K€	- 73 K€
REEL 2010 - 2011	1 309 K€	1 115 K€	- 194 K€
BUDGET 2011-2012	1 286 K€	1 219K€	- 67 K€

FEDERATION FRANCAISE DE SCRABBLE

DETAIL DES COMPTES DE PRODUITS

	AU 31.08.12 <i>12 mois</i>	AU 31.08.11 <i>12 mois</i>
LICENCES	314 598,01	306 280,58
Joueurs	314 598,01	306 280,58
AFFILIATIONS	35 433,00	34 572,00
Clubs	30 253,00	30 237,00
Clubs Scolaires	5 180,00	4 335,00
DROITS D'ENGAGEMENT	699 355,44	673 439,52
Interclubs	20 115,00	19 715,00
Championnat de France individuel & Phases 1.2.3.	81 898,75	71 441,50
Championnat de France Vermeil	23 480,00	25 462,00
Championnat de France Classique	2 999,15	2 500,00
Championnats du Monde	0,00	4 128,70
Simultané Mondial	8 573,00	15 452,00
Simultané Mondial Blitz	3 306,50	5 283,00
Simultané mondial semi-rapide	3 329,25	7 614,00
Simultané de France	0,00	73 142,32
Interclubs européens	400,00	0,00
Simultané de France permanents	137 802,09	50 237,00
Vichy	174 743,50	152 122,00
Cannes	75 870,25	84 885,00
Aix-les-Bains	155 718,75	150 335,00
Côte Fleurie	11 119,20	7 522,00
Croisières Manhattan	0,00	3 600,00
REDEVANCES TOURNOIS HOMOLOGUES	63 483,00	60 878,50
SUBVENTIONS	3 200,00	3 318,67
TRANSFERTS DE CHARGES	15 183,85	9 112,86
Remboursement de formations	15 183,85	9 112,86
AUTRES PRODUITS	11 842,41	20 818,90
Frais refacturés Promolettres	9 908,91	9 615,60
Produits divers gestion courante	1 433,50	5 203,30
Publicité Sponsors	500,00	6 000,00
PRODUITS FINANCIERS	3 592,40	6 377,39
Produits / cession val. mobilières	3 592,40	6 377,39
TOTAL DES PRODUITS	1 146 688,11	1 114 798,42

FEDERATION FRANCAISE DE SCRABBLE

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

	AU 31.08.12 <u>12 mois</u>	AU 31.08.11 <u>12 mois</u>
ACHATS	37 236,30	39 360,48
Électricité	2 045,19	1 830,45
Petit outillage et produits d'entretien	163,91	20,76
Fournitures de bureau	9 315,66	10 734,65
Fournitures informatiques	1 883,61	3 610,04
Fournitures promotionnelles	6 219,20	3 487,50
Dotations nouveaux clubs	7 457,78	17 411,48
Dotation scolaires	4 854,55	0,00
Dotations challenge N7	1 758,00	2 265,60
Dotation comités	3 538,40	0,00
SERVICES EXTERIEURS	65 049,80	55 377,83
Locations matériels	21 821,93	17 160,08
Location & charges bureau Marseille	3 081,22	2 988,90
Location entrepôt	5 355,88	5 605,07
Charges de copropriété Paris	5 876,16	5 823,49
Entretien et réparations	14 068,32	8 980,08
Assurances	14 433,86	14 415,21
Documentation	187,43	30,00
Cotisations	225,00	375,00
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	193 283,57	256 453,23
Indemnités de stage	1 639,00	1 908,00
Honoraires	10 620,54	16 604,20
Publications	41 726,09	75 676,65
Frais CA et commissions	80 810,76	86 110,57
Déplacements missions diverses	1 639,74	10 740,89
Affranchissements, téléphone	50 927,59	58 749,52
Dons, cadeaux	2 183,60	1 105,00
Services bancaires	385,94	335,18
Transports de biens et du personnel	3 350,31	5 223,22
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	27 644,29	26 583,52
Formation continue	6 546,87	3 530,86
Taxe sur les salaires	18 425,42	19 692,66
Taxe Foncière	2 505,00	3 200,00
Taxe d'habitation	167,00	160,00

FEDERATION FRANCAISE DE SCRABBLE

DETAIL DES COMPTES DE CHARGES

	AU 31.08.12 <u>12 mois</u>	AU 31.08.11 <u>12 mois</u>
CHARGES DE PERSONNEL	342 300,45	351 779,75
Salaires	240 885,44	249 730,20
Congés payés	-8 342,00	-6 141,00
URSSAF	70 530,81	70 806,62
Pôle Emploi	10 581,73	10 957,84
Retraite	16 626,08	17 590,21
IONIS Prévoyance	1 294,69	1 445,85
Charges sociales s/ primes 13ème mois	-64,60	-782,40
Charges sociales s/congés payés	-3 336,00	-2 457,00
Autres charges de personnel	6 381,57	4 115,43
Tickets restaurants	7 742,73	6 514,00
ARBITRAGE, ORGANISATION, DOTATION	448 660,12	473 875,13
Vichy	133 425,94	124 995,91
Championnat de France	71 617,98	66 433,87
Championnat du Monde	0,00	19 864,29
Championnat de France Classique	2 877,64	2 876,60
Interclubs	27 301,73	24 650,69
Aix-les-Bains	137 898,43	116 541,42
Cannes	48 673,74	62 771,93
Championnat de France scolaire	3 808,45	12 845,04
Grand Prix	6 259,90	5 134,64
Epreuves internationales	2 946,50	11 599,75
Côte fleurie	7 225,62	11 758,49
Croisière	0,00	3 228,21
Fête du Scrabble	6 624,19	10 524,29
Autres épreuves	0,00	650,00
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	29 920,94	28 650,02
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	33 103,37	502,98
Autres charges	7 195,46	502,98
Elections bureau directeur	25 907,91	0,00
AUTRES SUBVENTIONS	40 990,00	46 120,55
INTERETS SUR AUTRES DETTES	2 055,00	28,93
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	30 000,00
TOTAL DES CHARGES	1 220 243,84	1 308 732,42

Interventions de la salle :

Anne ALBINI (Comité Franche-Comté) précise que même si la ventilation comptable a changé, on doit quand même avoir dans la ligne des produits, la valeur de ce qui est reversé à la FISF.

Elle s'interroge sur la réalité du montant des économies qui ont été annoncées grâce à la nouvelle organisation de l'arbitrage, d'autant plus qu'il y a beaucoup de jeunes pendant le festival d'Aix les Bains.

Emmanuel COURDIOUX demande s'il est possible d'avoir la ventilation du poste d'arbitrage pour chaque festival (dotation, arbitrage, organisation générale); il est répondu favorablement à sa demande.

Il s'interroge également sur l'estimation de l'éventuelle plus-value de la vente de la rue Raynouard. Il lui est répondu que les locaux de la Fédé sont estimés entre 1 100 000 € et 1 200 000 € et que de nouveaux locaux coûteraient entre 500 000 € et 700 000 €.

Jérôme PASCAL demande si la prospection a commencé ou pas encore, et si oui, dans quelles villes ?

Jacques LACHKAR lui répond qu'il sera à l'écoute des salariés, mais ce ne sera pas le seul critère de décision.

Nathalie DEL OLMO précise que la plupart des salariés sont contre le fait de partir en province ; ils comprennent l'intérêt de vendre les locaux, mais ils veulent rester en Ile de France.

Hervé BOHBOT dit que vote doit porter sur le fait de délocaliser en province ou en Ile de France, mais Jacques LACHKAR lui répond que c'est prématuré. Pour l'instant, il est nécessaire de savoir si on peut continuer à prospecter. Le choix du lieu appartiendra à l'AG.

Thierry HAMM (Comité Alsace) souhaite que l'on garantisse aux salariés le maintien de leur travail lorsque les critères de délocalisation seront pris en compte.

Alain RANDI rappelle l'importance de l'impact publicitaire du nouveau site retenu.

Anne ALBINI est gênée du fait qu'on ne fasse plus de vote sur cette question, à partir du moment où seule la région parisienne est envisagée.

Jacques LACHKAR estime qu'il est prématuré de limiter le champ de recherche et de réflexion dans ce domaine alors qu'aucune étude sérieuse n'a encore été entreprise. Un vote de l'AG n'est pas nécessaire pour mener simplement une action de prospection. La situation et les positions des salariés ne sont pas nécessairement identiques ni figées à ce stade. Des propositions seront faites et argumentées pour présentation et soumission au vote lors de la prochaine Assemblée Générale.

Il est ensuite procédé au vote sur le rapport financier. Celui-ci est fait à main levée, (personne ne demandant à ce qu'il soit à bulletin secret), contrôlé et vérifié par plusieurs membres du CNE.

POUR	ABSTENTION	CONTRE
77	11	0

Le rapport financier est adopté.

Le déficit 2011-2012 est déduit du fond associatif.